

# Littérature relative aux 7 enjeux du CCPH

## Enjeu #6

Accès durable à la fonction publique

### Engagements des États canadien et québécois



**323 organismes publics** sont assujettis à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics

La Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada a pour objectif d'embaucher **5000 personnes ayant des incapacités** d'ici 2028

La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics établit à **10,5%** la cible de représentation des personnes ayant des incapacités dans la fonction publique québécoise.



### Statistiques

Les personnes ayant des incapacités comptent pour **0.8%** de la fonction publique québécoise

Les Régies intermunicipales de police (**0,3%**) et les établissements de la santé et des services sociaux (**0,5%**) sont les organismes publics dans lesquels elles sont le moins présentes

### Solutions pour améliorer l'efficacité des politiques et programmes

#### Fonction publique fédérale

- Accroître le recrutement, le maintien en poste et la promotion des personnes ayant des incapacités
- Améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti
- Rendre les technologies de l'information et des communications accessibles
- Fournir aux fonctionnaires des outils pour concevoir des programmes et des services accessibles



#### Fonction publique provinciale

- Utiliser une définition plus inclusive de « personne handicapée » reconnaissant l'environnement comme une dimension incontournable
- Opérer une distinction entre les notions d'« aménagement » et d'« accommodement raisonnable »
- Promouvoir des mesures pour encourager les personnes ayant des incapacités à s'auto-identifier
- Réviser les règles, pratiques et politiques d'emploi et mesurer leur impact et l'efficacité des nouvelles mesures adoptées en matière de dotation
- Former le personnel des ressources humaines aux pratiques de recrutement sans discrimination et les gestionnaires à l'obligation d'accommodement raisonnable